

Grand Théâtre de Québec
Rapport annuel 2008-2009

**SCÈNES
DE GRANDES
RENCONTRES**

SOMMAIRE

- 1** Lettre à la Ministre
- 2** Message de la présidente
- 4** Conseil d'administration
- 4** Activités du conseil d'administration
- 5** Rapport de la présidente-directrice générale
- 9** Présentation
- 10** Synthèse de la programmation
- 11** Spectacles et activités
- 13** Effectif et personnel régulier
- 14** Commanditaires
- 15** Code d'éthique et de déontologie
- 16** Rapport de la direction
- 17** Rapport du vérificateur

RÉDACTION
Annick Courcy

CONCEPTION VISUELLE «SCÈNES DE GRANDES RENCONTRES»
Cossette Communication-Marketing

ADAPTATION GRAPHIQUE ET INFOGRAPHIE
Pouliot Guay, graphistes

IMPRESSION
Les Copies de la Capitale

PHOTOGRAPHIE (sauf indication contraire)
Louise Leblanc

LETTRE À LA MINISTRE

Madame Christine St-Pierre
Ministre de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine
225, Grande Allée Est
Québec (Québec)
G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément à la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (L.R.Q., chapitre S-14.01), c'est avec plaisir que je vous présente, au nom des membres de la Société, le rapport annuel ainsi que les états financiers de l'exercice s'étant terminé le 31 août 2009.

Espérant que vous y trouverez tous les renseignements nécessaires, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

La présidente du conseil d'administration,



Dominique Fortin



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

L'année qui se termine aura été déterminante pour la Société du Grand Théâtre de Québec. À l'aube même de notre 40^e anniversaire de fondation, nous sommes désormais animés d'une planification stratégique renouvelée, doublée d'une étude soutenue à l'égard de différents scénarios de modernisation de nos infrastructures. Ainsi portée par des objectifs élevés, notre institution alimente avec détermination sa passion pour l'avancement des arts de la scène.

Aussi, un dynamisme remarquable aura caractérisé les travaux du conseil d'administration en cours d'exercice. Ses membres se sont impliqués activement à l'élaboration du plan stratégique, auront conduit directement les travaux visant la modernisation de nos installations physiques et finalisé la mise en œuvre des prescriptions touchant l'éthique et la gouvernance. En cela, vous me permettrez de remercier de façon toute spéciale messieurs François Taschereau, Alain Lemay et Gilles Moisan, mes collègues et amis, pour leur engagement soutenu, leur grande disponibilité et surtout, leur infinie solidarité.

LE PRÉCIEUX PARTENARIAT

Au premier chef cette année, nous avons voulu associer nos résidents à nos démarches de développement, autant qu'à nos visées de modernisation. L'Orchestre symphonique de Québec, l'Opéra de Québec, le Club musical de Québec, le Théâtre du Trident, le Théâtre de sable, Danse K par K et le Conservatoire de musique, tous ont répondu à l'appel. Je les remercie de leur immense contribution. Nos résidents constituent bien plus que nos premiers partenaires. Ils sont des alliés sans lesquels, le Grand Théâtre ne serait de pareille renommée.

C'est parce que le partenariat ouvre la voie aux plus grands succès, de surcroît dans un contexte de vive concurrence, qu'il nous importe la plus grande mise en commun des expertises. Il nous faut miser sur l'immense potentiel que promet la réunion du savoir-faire de nos résidents, les synergies et les économies d'échelle qu'elle promet, devant tant de défis partagés. Pensons à nos efforts marketing au regard du renouvellement des publics. Pensons à notre quête respective de plus grands succès de par l'utilisation des nouveaux outils Web, lesquels chaque jour, commandent des ressources toujours plus grandes. Ce ne sont que des exemples, mais qui illustrent bien la voie que trace notre plan de développement.

L'avancement nous convie par ailleurs à l'établissement de nouvelles collaborations, ici et ailleurs. Ce sera là pour le Grand Théâtre une façon de plus d'exercer une influence toujours plus grande sur la scène culturelle de la capitale. Déjà à ce chapitre, les échanges se sont intensifiés avec le Centre de la francophonie des Amériques, en vue de la signature d'une entente de coopération touchant le rayonnement accru du fait français en nos murs.

Notre partenaire premier demeurera toutefois toujours le citoyen, cet observateur avisé, que nous continuerons à placer au cœur de nos préoccupations. À son intention et contemplant du coup le développement de nouveaux publics, notamment les jeunes, nous poursuivrons nos efforts à l'élaboration de programmations toujours plus riches, diversifiées et de qualité. La refonte complète de notre site Internet s'inscrit dans cette quête d'un service en meilleure adéquation avec les attentes de nos spectateurs actuels, autant que ceux qui le deviendront, nous l'espérons. Nous souhaitons ce lieu virtuel toujours plus informatif et novateur, voire même, outil éventuel de diffusion des spectacles présentés dans nos salles.

MODERNISATION ET CRÉATION

Nous envisageons qu'avec la modernisation de nos installations physiques, le Grand Théâtre devienne l'endroit de convergence et de rayonnement par excellence des arts de la scène à Québec. Aujourd'hui lieu de diffusion, nous le voulons aussi désormais lieu de création, à l'avant-garde des nouvelles technologies. Le Grand Théâtre souhaite ainsi capitaliser sur l'impressionnant savoir-faire de son équipe technique, une force sans pareille au Québec, aux dires même de l'industrie. Sa qualité exceptionnelle nous permet d'envisager les plus grands développements.

À l'heure où la convergence interpelle les multiples formes d'arts l'une à l'autre, à l'heure où les nouvelles technologies peuvent en grandir la perspective créatrice, nous explorons plusieurs avenues. L'ambition? Mettre chez nous les technologies au service de la création, pour qu'elles deviennent atout supplémentaire au bénéfice des artisans, autant qu'outil de formation complémentaire à l'intention de la relève en services techniques. Oui, le Grand Théâtre de Québec entend concourir aux objectifs du Forum Québec horizon culture 2009 et contribuer à faire de Québec la capitale de la relève culturelle et artistique.

DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS

Dans un souci constant de développer de nouveaux publics, plusieurs activités gratuites ont été proposées au cours de la saison 2008-2009. Pour une douzième année consécutive, le Grand Théâtre a d'abord ouvert ses portes dans le cadre des Journées de la culture, le 28 septembre. Comme nouveauté, des artistes en herbe ont été invités à faire valoir leur talent sur la scène de la prestigieuse salle Louis-Frédette. Le Théâtre du Trident, l'Opéra de Québec et le Théâtre de Sable se sont également joints au Grand Théâtre pour cette incursion à l'envers du décor.

Toujours aussi populaire, la série des Croissants-Musique, présentée les dimanches à 11 h, aura de son côté permis à un auditoire curieux de découvrir de nombreux artistes d'ici et d'ailleurs. Les élèves du Conservatoire de musique de Québec ont par ailleurs pu partager leur talent au public lors de nos Midis Musique, ces minirécitals offerts à l'heure du lunch.

Enfin, la galerie d'art du Grand Théâtre a été l'hôte d'une exposition de créations d'enfants ayant pour thème *Les arts de la scène m'inspirent!*, en plus d'accueillir les œuvres de plusieurs artistes de la région. Sur ce dernier point, vous me permettrez de remercier chaleureusement le comité de la galerie, présidé par madame Johane Desjardins, membre du conseil d'administration et membre du comité de vérification. Ce sont là des membres bénévoles, qui déploient des efforts importants pour ajouter aux plaisirs des amateurs de nos scènes, les ravissements de l'art visuel.

APPUI GOUVERNEMENTAL

Dans un autre registre, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, madame Christine St-Pierre, annonçait en octobre 2008, une contribution de 6 300 000 \$ pour la rénovation de la salle Octave-Crémazie. Grâce à cette aide, le foyer de la salle a bénéficié de transformations majeures et les loges d'artistes ont été entièrement rénovées. La deuxième phase de ces travaux d'envergure aura lieu à l'été 2010. Je remercie très sincèrement madame St-Pierre de son appui et de sa confiance.

L'AVENIR

Le Grand Théâtre de Québec est résolu à relever les défis qui se présentent et à veiller à ce que les arts de la scène, dans toute leur diversité, puissent continuer à être vus et prisés par un public toujours plus vaste. Cette marche doit se poursuivre dans la recherche constante du mieux-être de nos résidents, de la plus grande satisfaction de nos publics, tout en visant à mettre à la disposition de nos artistes, des facilités physiques et techniques capables d'avancement.

Le conseil d'administration, dans un partenariat grandit avec l'équipe administrative, saura mettre en place les modes d'emploi aptes à assurer que le Grand Théâtre demeure une institution saine et dynamique.

En terminant, je veux remercier l'ensemble de mes collègues du conseil d'administration, de même que le personnel et les membres de la direction du Grand Théâtre, pour leur engagement et leurs efforts soutenus, dans cette période où les défis se multiplient.

La présidente du conseil d'administration,



Dominique Fortin

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Madame Dominique Fortin**
Présidente

Conseillère principale au Québec
Direction générale des Communications
Agriculture et Agroalimentaire Canada

Madame Ann Mundy
Présidente-directrice générale

Société du Grand Théâtre de Québec

- **Monsieur Alain Lemay**
Vice-président

Architecte associé
Lemay Michaud Architecture Design

- **Monsieur François Taschereau**
Secrétaire

Producteur
Les Productions Tashiro

- **Madame Johane Desjardins**
●●● Présidente

Version Originale inc.

Madame Paule D. Houle
Retraitée

- **Monsieur Gilles Moisan**
FCA – pratique privée

Madame Madeleine Nadeau
Retraitée

- **Madame Julie Rouleau**
Analyste-conseil en développement
organisationnel
Desjardins Assurances Générales

-
- Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines
 - Comité de vérification
 - Comité de la galerie d'art

ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société du Grand Théâtre de Québec est une société d'État relevant du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. Depuis 2007, la Société est assujettie à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.

Conseil d'administration

Au cours de l'exercice 2008-2009, le conseil d'administration a siégé à six reprises. Le conseil, sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines, a procédé à l'adoption du Code d'éthique et de déontologie à l'intention des employés du Grand Théâtre, de la Politique visant à contrer le harcèlement au travail, ainsi que de la Politique sur la sécurité informatique et sur l'utilisation des ressources informatiques. Le conseil a collaboré étroitement à l'élaboration du Plan stratégique 2009-2012 en conformité avec les orientations gouvernementales.

Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines

Le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines a été créé afin de s'assurer que les règles et les pratiques de gouvernance soient mises en œuvre. Il s'intéresse notamment aux questions relatives à l'éthique et à la déontologie, à la composition du conseil et de ses comités, de même qu'à la mise en place des politiques des ressources humaines tout en exerçant les pouvoirs de gestion administrative du conseil entre les séances. Il a tenu séance à neuf occasions.

Comité de vérification

Le rôle du comité de vérification est de s'assurer de l'intégrité de l'information financière. Il s'intéresse principalement à la vérification externe, aux états financiers et à la mise en place des mécanismes de contrôle interne. Le comité s'est assuré qu'un processus de gestion des risques soit mis en place. Au cours de l'exercice 2008-2009, le comité de vérification s'est réuni trois fois.



RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Exploiter des salles, qu'elles soient toutes récentes ou fraîchement rénovées afin de les maintenir à la fine pointe des technologies, demeure un défi de tous les instants. Bien exploiter des lieux de diffusion, c'est plus que jamais essentiel, surtout pour continuer à assumer avec cœur et âme notre rôle de diffuseur pluridisciplinaire majeur. Car c'est notre programmation, toujours aussi étoffée, qui fera toujours foi de notre credo : faire rayonner l'ensemble des arts vivants de la scène. La vitalité artistique, qu'elle soit d'ici ou d'ailleurs, peut donc s'exprimer à merveille sur nos plateaux.

UNE PROGRAMMATION ÉTOFFÉE

Le Grand Théâtre aura été l'hôte de belles et grandes rencontres avec des artistes de tous les azimuts, qu'ils soient bien établis ou encore émergents. Plusieurs retours attendus – mentionnons Fred Pellerin, Les Cowboys Fringants, Karkwa, Daniel Bélanger en solo et Claude Dubois – ont fait vibrer l'auditoire. Les 369 représentations présentées lors de cette saison 2008-2009 auront attiré 281 796 spectateurs. Les résultats détaillés des activités du Grand Théâtre au cours de l'exercice 2008-2009 sont énumérés ci-après.

Fait marquant de cette programmation, les chanteuses de talent ont été très nombreuses à se produire sur nos scènes, qu'il s'agisse de Catherine Major, Renée Martel, Claire Pelletier, Louise Forestier, Holly Cole, Susie Arioli, Coral Egan, Lynda Thalie ou Pierrette Robitaille.

En exclusivité à Québec, Pierre Lapointe a offert deux représentations de son mégaspectacle *Mutantès*, qui avait fait l'unanimité lors de sa création aux FrancoFolies de Montréal. Point culminant de notre saison, le mois de décembre s'est terminé sur une note festive deux soirs durant avec les énergiques Yves Lambert et Marco Calliari.

Lors du 31^e gala de l'ADISQ, un grand nombre des artistes honorés ou mis en nomination ont été ou allaient être à l'affiche au Grand Théâtre, confirmant ainsi le fait que notre programmation reflète particulièrement bien les tendances de l'heure en chanson québécoise.

Notre participation au réseau de diffusion internationale a entre autres été marquée par la venue d'artistes français, dont la très populaire formation Tryo, Thomas Fersen, Cali et M, ce dernier en résidence avec *Labo-M-Expérience*. D'ailleurs, c'est avec M, Cali et Dumas que nous avons pu répéter le concept de présentation de spectacles avec le public sur la scène Louis-Frédette, formule fort sympathique et très appréciée.

Le Grand Théâtre a de plus collaboré à la présentation de *La Tragédie comique* dans le cadre du Carrefour international de théâtre de Québec, et ce, pour souligner les dix ans d'existence de cet événement. Toujours en théâtre, nous avons eu le privilège d'accueillir une brochette de comédiens hors pair, dont Pierre Lebeau, François Létourneau et Émilie Bibeau, dans l'une des pièces phares du théâtre québécois, *Matroni et moi*.

En ce qui a trait aux producteurs externes, leur apport à notre saison a été plus qu'appréciable. Grâce à eux, nous avons pu recevoir des artistes de renom, y compris Francis Cabrel, Roberto Benigni, Bryan Adams et Roger Hodgson, qui ont tous fait salle comble. Citons également le passage remarqué de Rufus Wainwright, Marie-Élaine Thibert et Mes Aïeux ainsi que *La Grand-Messe* de Gilles Vigneault, présentée dans le cadre du Festival des musiques sacrées de Québec, en collaboration avec l'Orchestre symphonique de Québec.

En humour, Martin Matte aura réussi un tour de force en proposant sept représentations supplémentaires de son spectacle *Condamné à l'excellence* à guichets fermés, alors que quatre galas du Grand Rire de Québec ont tenu l'affiche à la salle Louis-Frédette.

Enfin, certaines fondations et des entreprises ont choisi nos salles pour y tenir leurs activités, notamment la Ville de Québec avec sa *Soirée des bénévoles*, la Fondation des maladies de l'œil avec Martin Matte et Teknion avec Louis-José Houde.



De gauche à droite: Fred Pellerin • Daniel Bélanger • Alfa Rococo • Julia Fischer – Club musical de Québec • Plácido Domingo – Opéra de Québec • Claude Dubois • Mutantès – Pierre Lapointe

LA FIÈVRE DE LA DANSE

Près de 1 000 abonnés ont exprimé leur passion pour la danse, une augmentation de 34 % par rapport à la saison dernière. Il ne fait aucun doute que la notoriété des compagnies québécoises et internationales présentées, combinée à nos efforts de communication soutenus, nous aura permis d'accroître et de renouveler davantage encore le public de la danse.

Le coup d'envoi de cette saison avait été donné par la chorégraphe Marie Chouinard venue présenter sa toute dernière création, *Orphée et Eurydice*. Les Ballets Jazz de Montréal [bjm_danse], Margie Gillis, le Ballet du Grand Théâtre de Genève et Ronald K. Brown/Evidence Dance Company ont complété de brillante façon cette saison 2008-2009.

En complément, des activités d'avant-spectacle animées par notre porte-parole Karine Ledoyen ont été proposées afin de faire mieux connaître et de permettre d'apprécier davantage cet art de la scène. Des causeries avec Marie Chouinard, Laurence Lemieux et Louis Robitaille ainsi qu'une démonstration des finissants de l'École de danse de Québec comptent parmi les activités offertes.

NOS RÉSIDENTS : UN ATOUT INDÉNIABLE

Au cours de cette saison 2008-2009, nos organismes résidents auront encore une fois bellement contribué à la programmation riche et diversifiée du Grand Théâtre en offrant 172 représentations en tout.

La saison de l'Orchestre symphonique de Québec aura vu Yoav Talmi y fêter ses dix ans en tant que chef et directeur artistique et ses 40 ans de carrière de chef d'orchestre, soulignés lors du concert *Célébrons Mæstro!* en mars 2009. Enregistré sous la direction de M. Talmi à la salle Louis-Frédette, l'album *Bach Métamorphoses* a par ailleurs obtenu des nominations aux plus récentes éditions des prix Juno et du gala de l'ADISQ.

Le Théâtre du Trident a connu une saison exceptionnelle avec une hausse de plus de 40 % de ses abonnés comparativement à l'année précédente – un record de tous les temps. Il a enregistré un taux d'assistance moyen de 96 % au cours de 122 représentations. Parmi celles-ci, la pièce *Le Dragon bleu*, coécrite et jouée entre autres par Robert Lepage, a été présentée à guichets fermés à 29 reprises. Proposée en collaboration avec le Grand Théâtre, la pièce *Marie de l'Incarnation ou la déraison d'amour*, avec Marie Tifo dans le rôle-titre, aura valu à la comédienne le Prix des abonnés du Trident pour son interprétation magistrale.

À l'initiative de l'Opéra de Québec, le Grand Théâtre a accueilli la demi-finale et la finale d'*Operalia*, le Concours international de chant de Plácido Domingo, grâce à un partenariat culturel unique entre l'Opéra de Québec, l'Orchestre symphonique de Québec, le Club musical de Québec, le Grand Théâtre de Québec et la Société du Palais Montcalm, en collaboration avec la Société du 400^e anniversaire de Québec. Cette primeur canadienne a été diffusée dans 38 pays. À souligner également, la première association de l'Opéra de Québec avec Robert Lepage, metteur en scène du programme double *Le Château de Barbe-Bleue* et *Erwartung*.

En ouverture de saison, le Club musical de Québec a reçu un duo hors du commun constitué de la contralto Ewa Podlès et du pianiste Garrick Ohlsson. Un privilège de les accueillir ainsi, puisqu'ils ont donné très peu de récitals en Amérique. Et pour clore en beauté, le jeu extraordinaire et l'immense sensibilité de la jeune violoniste Julia Fischer, reconnue « artiste de l'année » 2007 – à 25 ans à peine – par la revue *Gramophone*, aura totalement séduit l'auditoire du Club.

Enfin, Les Grands Explorateurs en auront fait rêver plus d'un avec des films évocateurs sur les royaumes intacts de la Géorgie du Sud et de la Patagonie, la Russie d'aujourd'hui, les caravanes chamelières du Sahara, l'émouvante Arménie, la magie de l'Australie, le charme des côtes de la Bretagne ainsi que la pittoresque et rocailleuse Provence.



De gauche à droite : Yoav Talmi – Orchestre symphonique de Québec • Susie Arioli • Lynda Thalie • Dieudonné • Thomas Fersen • Emilie-Claire Barlow • Arthur L'aveurier

POUR MIEUX SERVIR LE PUBLIC ET LES ARTISTES

En octobre 2008, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, madame Christine St-Pierre, annonçait l'octroi d'un montant de 6,3 millions de dollars pour la modernisation de la salle Octave-Crémazie visant à rendre encore plus fonctionnel et attrayant le vaste complexe culturel qu'est le Grand Théâtre, qui aura bientôt 40 ans.

Le premier volet de ces travaux de rénovation, effectué au cours de l'été, aura permis de transformer entièrement le foyer de cette salle afin de le rendre plus accueillant et ainsi mieux répondre aux besoins de notre clientèle. Ce foyer est maintenant doté d'équipements à la fine pointe de la technologie permettant de créer une ambiance conviviale et de diffuser de l'information sur la programmation du Grand Théâtre. Une fresque projetée en triptyque sur l'un des murs devient ainsi une fenêtre sur l'extérieur et sur l'intérieur du Grand Théâtre, mélangeant habilement des images reliées à la culture et à la nature avec, en toile de fond, des images de la célèbre murale de Jordi Bonet. Les loges d'artistes ont été entièrement rénovées, pour le plus grand confort des artistes et des artisans qui les fréquentent.

Le deuxième volet des travaux sera effectué à l'été 2010 et consistera notamment à installer un système de levage motorisé qui permettra de mieux satisfaire les exigences des créateurs tout en facilitant le travail des concepteurs et artisans. L'isolation acoustique de la salle sera également améliorée.

Au cours des dernières années, notre site Internet a vu son nombre d'utilisateurs se multiplier au point de pouvoir affirmer que cet outil de communication est devenu, pour bon nombre de nos clients, LA référence pour tout connaître de notre programmation, en plus de pouvoir y acheter des billets en ligne.

Afin de profiter de cet engouement, nous avons effectué la refonte complète de notre site pour le rendre plus convivial, dynamique et interactif. Une restructuration essentielle à la poursuite de la mission du Grand Théâtre, soit faire connaître des

artistes de tous les horizons. À la fine pointe de la technologie, le site grandtheatre.qc.ca offre désormais la possibilité aux internautes de découvrir de nombreux artistes par la diffusion d'extraits audio et vidéo, de photos et de contenus exclusifs.

MODERNISATION ET MISE AUX NORMES

En plus des travaux d'envergure réalisés à la salle Octave-Crémazie, la saison estivale nous aura permis de rénover entièrement l'entrée des artistes, l'espace café du hall principal et la salle de conférence du Conservatoire, les rendant ainsi plus pratiques et davantage au goût du jour. Nous avons également installé une plate-forme élévatrice pour les fauteuils roulants de façon à améliorer l'accessibilité à la salle Louis-Fréchette pour les personnes à mobilité réduite.

Les services scéniques ont dû remplacer certains équipements désuets : moniteurs audio, projecteurs vidéo, microphones sans fil, motorisation des plafonds mobiles de l'avant-scène de la salle Louis-Fréchette. Aussi, en préparation des travaux prévus l'été prochain, et en complément des travaux de rénovation des loges et du foyer de la salle Octave-Crémazie déjà effectués, nous avons procédé à la mise à jour d'une partie des réseaux audio et vidéo de la salle Octave-Crémazie.

NOUVELLES POLITIQUES DE GESTION INTERNE

En mars 2009, le Grand Théâtre s'est doté, pour les quatre prochaines années, d'un plan d'action de développement durable. Par ce premier plan, nous confirmons l'importance accordée à la sauvegarde de l'environnement et au bien-être de nos employés, de nos partenaires et des citoyens. Depuis quelques années, de nombreux gestes ont d'ailleurs été posés afin de réduire de façon notable notre empreinte environnementale. Les récents travaux de rénovation de la salle Louis-Fréchette et du foyer de la salle Octave-Crémazie, réalisés avec un souci écologique particulier, et nos efforts constants pour diminuer la consommation d'énergie et l'utilisation des ressources naturelles n'en sont que quelques exemples.



De gauche à droite: **Martin Matte • Louise Forestier • Dumas • Orphée et Eurydice – Compagnie Marie Chouinard • Karkwa • Claire Pelletier • Renaud Paradis chante Brel**

En août 2009, le gouvernement du Québec a approuvé le Plan stratégique 2009-2012 du Grand Théâtre. Notre institution entend ainsi consolider son rôle de diffuseur majeur afin d'assurer le rayonnement de l'ensemble des arts de la scène auprès d'un public varié, dans le respect des grandes orientations gouvernementales.

Par ailleurs, le Grand Théâtre a mis en application trois nouvelles politiques visant à améliorer sa gestion interne, soit une politique sur la sécurité informatique et sur l'utilisation des ressources informatiques, un code d'éthique et de déontologie à l'intention des employés et une politique visant à contrer le harcèlement au travail.

Nous avons de plus procédé au renouvellement de la convention collective du personnel d'accueil qui sera en vigueur jusqu'en février 2012.

PARTENAIRES ET COLLABORATEURS DE CHOIX

J'ai l'immense privilège de compter sur une équipe exceptionnelle. Je veux exprimer ma fierté et ma gratitude à l'ensemble du personnel, sans exception, pour leur appui indéfectible. Leur professionnalisme et la ferveur qu'ils démontrent dans l'exécution de leurs tâches contribuent à faire du Grand Théâtre un lieu de diffusion qui se distingue dans le marché hautement compétitif du spectacle.

Je remercie également mes collègues des organismes résidents: le Théâtre du Trident, l'Orchestre symphonique de Québec, l'Opéra de Québec et le Club musical de Québec. Notre complicité et les liens que nous avons tissés sont un gage de succès pour nos organisations respectives.

Merci aussi aux artistes et aux producteurs de spectacles qui nous font confiance saison après saison. Les relations harmonieuses que nous entretenons avec eux nous permettront d'offrir une variété de spectacles de grande qualité. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour remercier chaleureusement Michel Côté, notre directeur de la programmation, pour son travail remarquable. Son engagement, sa passion et sa détermination sont des atouts indéniables pour notre organisation.

Merci aussi à nos fidèles partenaires d'affaires: Alex Coulombe ltée (Pepsi), Unibroue, Perrier, Groupe Restos Plaisirs, le 47^e Parallèle et Charton-Hobbs. Grâce à leur appui, nous pouvons encore mieux servir notre clientèle, ce qui constitue une aide des plus précieuses. Je tiens aussi à remercier les membres du conseil d'administration pour leur contribution aux activités du Grand Théâtre.

Enfin, j'adresse un merci tout spécial au public venu en grand nombre pour partager plus de 350 moments privilégiés avec nos artistes durant cette saison 2008-2009.

La présidente-directrice générale,

Ann Mundy

PRÉSENTATION



Foyer de la salle Octave-Crémazie

MISSION

Depuis 38 ans, le Grand Théâtre se révèle un organisme majeur en matière de diffusion des arts de la scène et favorise, à ce titre, l'épanouissement culturel des citoyens de la capitale et de l'est du Québec. En vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* adoptée en 1982 et modifiée en 2007, son rôle consiste à alimenter la vie culturelle québécoise d'activités artistiques de qualité en offrant au public, à la fois vaste et diversifié, des spectacles provenant de la scène internationale, nationale ou locale.

Comme société d'État, le Grand Théâtre doit s'acquitter d'une double mission: d'une part, promouvoir et rendre accessibles au plus grand nombre de personnes les arts de la scène dans la grande région de Québec. D'autre part, le Grand Théâtre doit procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs.

UN LIEU DE DIFFUSION UNIQUE

Le Grand Théâtre abrite deux salles de spectacles hautement polyvalentes: Louis-Frédette qui peut accueillir 1 873 spectateurs et Octave-Crémazie, 506. On y retrouve également le Conservatoire de musique de Québec, le Théâtre de Sable, une compagnie de marionnettes de réputation internationale, et deux salles de répétition. Une galerie d'art offre à des artistes la possibilité de faire connaître leur art auprès de la clientèle du Grand Théâtre.

Ce complexe culturel possède toutes les installations requises pour la présentation de spectacles les plus divers: chanson, comédie musicale, concerts, récitals, théâtre, danse, opéra, humour et ciné-conférences.

Le Grand Théâtre est également le foyer de quatre institutions culturelles parmi les plus importantes de notre région, tant par leur renommée respective que par leur influence dans le milieu: l'Orchestre symphonique de Québec, le Théâtre du Trident, l'Opéra de Québec et le Club musical de Québec.

Ce choix historique du Grand Théâtre comme lieu unique de diffusion était déjà un bel exemple de rationalisation. Grâce à leur présence au Grand Théâtre, ces organismes profitent d'une série d'avantages et de services, que ce soit au niveau des installations, des équipements ou du soutien artistique lors de certaines activités de production.

SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION

SALLE LOUIS-FRÉCHETTE

	Nombre de spectacles	Nombre de représentations	Nombre de spectateurs	Pourcentage d'assistance	Présentations ou coprésentations de la Société
Opéra	4	11	16 966	87,00 %	2
Concerts symphoniques	25	32	42 680	81,10 %	0
Récitals classiques	7	7	9 273	71,37 %	0
Danse	7	7	10 346	90,24 %	5
Variétés	32	54	70 957	84,82 %	23
Ciné-conférences	7	27	35 479	70,78 %	0
Théâtre	1	2	1 072	39,00 %	2
Exercices pédagogiques	3	3	903	100,00 %	0
Fonctions privées	8	8	8 123	92,51 %	1
Jeune public	10	10	10 133	77,50 %	2
Portes ouvertes	1	1	600	100,00 %	1
	105	162	206 532	81,04 %	36

SALLE OCTAVE-CRÉMAZIE

Théâtre	8	126	61 219	95,71 %	0
Variétés	18	25	9 247	75,01 %	25
Fonctions privées	4	4	1 131	100,00 %	0
Cinéma	1	1	506	100,00 %	0
Jeune public	1	1	250	100,00 %	1
	32	157	72 353	92,30 %	26

FRÉQUENTATION PAR SALLE

	Assistance totale	Nombre de représentations	Pourcentage d'assistance	Présentations ou coprésentations de la Société
Louis-Fréchette	206 532	162	81,04 %	36
Octave-Crémazie	72 353	157	92,30 %	26
Sous-total	278 885	319	-	62
Foyer de la salle Louis-Fréchette	2 911	28	53,25 %	24
Total	281 796	347	83,20 %	86

NOMBRE DE JOURS D'UTILISATION PAR SALLE

	Louis-Fréchette	Octave-Crémazie	Foyers
Représentations	162	157	28
Montage, démontage et répétitions	56	54	
Total	218	211	28

SPECTACLES ET ACTIVITÉS



De gauche à droite: **Catherine Major • Francis Cabrel • Le Dragon bleu – Théâtre du Trident • M.Body.7 – Margie Gillis**

CHANSON ET VARIÉTÉS

Salle Louis-Fréchette

Fred Pellerin
Dieudonné
Claude Dubois
Pierrette Robitaille
Daniel Bélanger
Premiata Forneria Marconi
Holly Cole
Arthur L'aveugleur
Claire Pelletier
Marie-Élaine Thibert
Mes Aïeux
Les Cowboys Fringants
Pierre Lapointe
Martin Matte
Dumas
Tryo
Renée Martel
The Musical Box
Francis Cabrel
Roger Hodgson
Thomas Fersen
Roberto Benigni
Hommage symphonique à Chaplin
Cali
Grand Rire de Québec
Labo-M-Expérience
Battle of the Bands – Glenn Miller VS Harry James
Rufus Wainwright
Bryan Adams
Semaine internationale de la chanson
– *Séguin et le grand chœur*

Salle Octave-Crémazie

Coral Egan
Guy Bélanger Quatuor
Catherine Major
Gianmaria Testa
Thomas Hellman
Susie Arioli avec Jordan Officer
Renaud Paradis chante Brel
Martin Léon
Karkwa
Ian Kelly
Lambert et Calliari
Lynda Thalie

Scotstown de et avec Fabien Cloutier
Emilie-Claire Barlow
Alfa Rococo
Louise Forestier
Marc-André Fortin

CONFÉRENCE

Jean-Marc Chaput

DANSE

Compagnie Marie Chouinard:
Orphée et Eurydice
Les Ballets Jazz de Montréal
[bjm_danse]: *Soirée Aszure Barton*
Margie Gillis: *M.Body.7*
Ballet du Grand Théâtre de Genève:
Para-Dice, Selon désir et Loin
Ronald K. Brown/Evidence Dance
Company: *Come Ye, Walk Out*
The Dark I et Grace
Ballet Biarritz – Thierry Malandain

MUSIQUE SYMPHONIQUE

Orchestre symphonique de Québec

À la rencontre des héros avec
Alain Lefèvre
Petites douceurs sur un plateau d'argent
avec Minsoo Sohn
Les goûts réunis avec Olivier Charlier
Deux siècles de musique viennoise avec
Gerard Schwarz, Philippe Magnan,
Stéphane Fontaine, Richard
Gagnon et David Posner
Planète Baobab avec l'Arsenal à musique
Rétrospective Dompierre avec François
Dompierre
Romantisme à la française avec
Jean-François Lapointe
L'ultime chef-d'œuvre de Haydn avec
Pascale Beaudin, Colin Balzer, Tyler
Duncan et le Chœur de l'OSQ
Fêtons Noël en chœur! avec la Maîtrise
des Petits Chanteurs de Québec
La symphonie aux multiples visages avec
Yoav Talmi
Bazar symphonique (une production
de l'Orchestre symphonique
de Montréal)

Romantisme : aube et crépuscule avec
Maximiano Valdés et Angela Cheng

Hommage à Félix avec Gilles Bellemare
et Michel Ducharme avec la parti-
cipation spéciale de Joseph Rouleau

Célébrons Maestro! avec l'Orchestre
de la Faculté de musique de
l'Université Laval et l'Orchestre
du Conservatoire de musique
de Québec

Jeunesse et sagesse avec Darren Lowe
et Suzanne Beaubien

De l'Ancien Monde et du Nouveau avec
Jacques Mercier et Isabelle Faust

Grande soirée concertante avec
Louis Lortie

Grands chœurs d'opéra avec le Chœur
de l'OSQ

L'orchestre de toutes les couleurs avec
l'Orchestre symphonique de
Vancouver, Bramwell Tovey et
Avan Yu

La Grand-messe de Gilles Vigneault

RÉCITALS

Club musical de Québec

Ewa Podlès et Garrick Ohlsson
The Academy of St. Martin in the
Fields
Vadim Repin et Nicolai Lugansky
Emanuel Ax
Arnaldo Cohen
Quatuor Takács et Marc-André
Hamelin
Julia Fisher et Milana Chernyavska

OPÉRA

Opéra de Québec

Operalia 2008 – Concours
international de chant de Plácido
Domingo (demi-finale et finale)
Le Château de Barbe-Bleue et *Erwartung*
Cavalleria rusticana et *I Pagliacci*
Le Gala



De gauche à droite : **Martin Léon • Lambert et Calliari • Pierrette Robitaille • Roger Hodgson • Mes Aïeux • Tryo**

THÉÂTRE

Théâtre du Trident

Marie de l'Incarnation ou la déraison d'amour de Jean-Daniel Lafond et Marie Tifo

Tableau d'une exécution de Howard Barker

Le Dragon bleu de Robert Lepage et Marie Michaud

L'Asile de la pureté de Claude Gauvreau

La Nuit de Valognes d'Éric-Emmanuel Schmitt

Cyrano de Bergerac d'Edmond Rostand
Les Mécènes

Autres

Matroni et moi d'Alexis Martin

Carrefour international de théâtre de Québec – *Eonmagata* de Robert Lepage

et *La Tragédie comique* d'Yves Hunstad

CINÉ-CONFÉRENCES

Les Grands Explorateurs

Géorgie du Sud et Patagonie, chroniques du bout du monde

La Russie aujourd'hui, de Moscou à Saint-Petersbourg

Sahara, sur la route des grandes caravanes

Arménie, terre de culture et d'émotions

Australie, la traversée du continent rouge

La Bretagne, entre terre et mer

La Provence, de pierre et d'eau

ANIMATION

Croissants-Musique

Carmen Consoli

Ragleela – Uwe Neumann (sitar et sanza), Jean-Marc Hébert (guitare acoustique), Marie-Soleil Bélanger (violon) et Éric Breton (percussions)

Ian Kelly

Small World Project – Sébastien Dufour (charango, strumstick, ukulélés ténor et soprano), Frédéric Samson (contrebasse) et Patrick Graham (percussions ethniques)

Quatuor Matthieu Bélanger – Matthieu Bélanger en compagnie d'André Boudreau (piano), de Wayne Smith (contrebasse) et de Claude Lavergne (batterie)

Le Phò Trio – Renaud Paquet (chant et contrebasse), Vincent Gagnon (piano) et François Côté (batterie)

Quartette Vincent Gagnon – Vincent Gagnon (piano), Alain Boies (saxophones), Guillaume Bouchard (contrebasse) et François Côté (batterie)

Kabir Percussion – Christian Paré (percussions), Flavia Nascimento, Joao Carmo Domingues, Gbekou Komi, Réjean Julien, David Hugues et Stéphane Chamberland (voix et percussions)

Solo Razaf – Solo Razafindrakoto dit Solo Razaf (guitare)

Marianne Trudel et Lévy Bourbonnais – Marianne Trudel (piano) et Lévy Bourbonnais (harmonica)

Bette & Wallet – Mary Beth Carty (chant, guitare, accordéon et piano) et Gabriel F. Ouellette (chant, violon, guitare et banjo)

Dan Mangan

Midis Musique

Valérie Timofeeva, piano, et Lydia Laquerre, soprano

Vincent Boilard, hautbois, et Tomohisa Toriumi, violoncelle

Mathieu Pouliot, percussions, et Simon Tremblay, trompette

Marie-Sonja Cotineau, cor, et Emmanuel Lebel, chant

Marie-Hélène Nault-Leblanc, trombone, et Élisabeth Saint-Cyr, violon

Valérie Timofeeva, piano, et Marie-Andrée Robitaille, clarinette

Vincent Boilard, hautbois, et Valérie Bélanger, soprano

Charles-Alexis Côté, percussions, et Sarah Bérubé-Lalancette, trombone

Myriam Beaulieu, flûte, et Kevin Landry-Bélanger, tuba

Jean-Frédéric Tixier, violon, Tomohisa Toriumi, violoncelle, et Mirabelle Perry, clarinette

Valérie Bélanger, soprano, Andréanne Moreau, mezzo-soprano, Guillaume Boulay, ténor, Emmanuel Lebel, baryton, Myriam Beaulieu, flûte, Charles-Alexis Côté, percussions, ainsi que Sarah Bérubé-Lalancette, Madeleine Doyon-Robitaille, Stéphane Lebrun et Simon Tétreault, trombones

Autres

Folle de Dieu, film de Jean-Daniel Lafond

Journée de la culture

ARTS VISUELS

Louise Legendre, dessins et collages

Kim Veilleux, huiles

Solange Hubert, acryliques sur bois

Christian Collignon, acryliques

Viviane Bazinet, acryliques

Chantal Daoust, impressions numériques sur papier

Émilie Garant, techniques mixtes (dessins)

Concours de créations d'enfants – *Les arts de la scène m'inspirent!*

Société de pastel (région de Québec)

FONCTIONS PRIVÉES

Soirée des bénévoles de la Ville de Québec

Fondation des maladies de l'œil avec Martin Matte

Soirée privée Desjardins

Soirée bénéfique du Club musical de Québec

Portage

Teknion avec Philippe Bond et Louis-José Houde

Cérémonie annuelle de l'engagement de l'ingénieur

Cité Joie

EFFECTIF ET PERSONNEL RÉGULIER

L'effectif régulier autorisé de la Société compte 38 postes au 31 août 2009. La Société embauche aussi, sur une base occasionnelle, plus de 150 employés, principalement des préposé(e)s à l'accueil, des techniciens de scène et des caissières-téléphonistes.

EFFECTIF RÉGULIER

CENTRE DE RESPONSABILITÉ	EFFECTIF
Direction générale	
Direction générale	2
Sous-total	2
Direction de la programmation	
Programmation	1
Services scéniques	11
Sous-total	12
Direction du marketing	
Communications	4
Accueil	1
Billetterie	9
Sous-total	14
Direction de l'administration	
Administration	5
Immeuble	5
Sous-total	10
Total	38

PERSONNEL RÉGULIER AU 31 AOÛT 2009

Direction générale

Ann Mundy
Présidente-directrice générale
Carole Hamel
Adjointe administrative

Direction de la programmation

Michel Côté
Directeur de la programmation

Services scéniques

Michel Desbiens
Chef de service
Jean Crépeau
Technicien aux services scéniques

Jean Pelletier
Chef machiniste
Salle Louis-Fréchette

Robert Charbonneau
Chef sonorisateur
Salle Louis-Fréchette

Serge Gingras
Chef éclairagiste
Salle Louis-Fréchette

Claude Taillon
Chef projectionniste
Salle Louis-Fréchette

Jean Bussièrès
Chef machiniste
Salle Octave-Crémazie

Robert Caux
Chef sonorisateur
Salle Octave-Crémazie

Denis Guérette
Chef éclairagiste
Salle Octave-Crémazie

Gill Lapointe
Chef polyvalent

Anne-Marie Perreault
Secrétaire

Direction de l'administration

Nathalie Bélanger
Directrice de l'administration

Hélène Lévesque
Technicienne en administration

Jean-Guy Morin
Technicien en administration

Chantal Audet
Secrétaire-réceptionniste

Christine St Louis
Secrétaire

Immeuble

Albani Boudreau
Chef de service

Gaétan Roy
Frigoriste électricien A2

Denis Delaunais
Ouvrier certifié en entretien

Stéphane Blouin
Électricien

Jacques Perron
Journalier

Direction du marketing

COMMUNICATIONS

Annick Courcy
Chef de service

Lucie Cloutier
Relationniste

Caroline Fortin
Chargée de projets

Constance Jalbert
Secrétaire

ACCUEIL

Geneviève Bergeron
Chef de service

BILLETTERIE

Jean Lemieux
Chef de service

Michèle Bilodeau
Adjointe

Élise Lapointe
Technicienne en administration

Francine Pouliot
Caissière

Johanne Yelle
Caissière

Suzanne Huot
Caissière

Valérie Hallé
Caissière

Alexandre Boudreault
Caissier

Célyne Painchaud
Secrétaire

COMMANDITAIRES

La Société du Grand Théâtre de Québec tient à remercier particulièrement tous ses commanditaires et collaborateurs qui, par leur contribution financière ou par des services, ont aidé la Société à produire et à présenter des spectacles en 2008-2009.

PARTENAIRES FINANCIERS

Alex Coulombe Itée (Pepsi)
Charton-Hobbs
Le Groupe Restos Plaisirs
Le 47^e Parallèle
Le Groupe Perrier Canada
Unibroue

FOURNISSEURS DE SERVICES

Auberge L'Autre Jardin
Cafétérias de la Capitale
CFOM 102,9
CHOI 98,1
CITF 107,5
CKRL-MF
FM 93,3
Hôtel Château Laurier
Hôtel Lœws Le Concorde
Le Journal de Québec
Le Soleil
Musique Richard Gendreau
NRJ 98,9
Rythme FM 91,9
Société Radio-Canada
TVA
Voir Québec

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

Conformément au règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, le conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec a adopté, le 20 septembre 1999, son propre code d'éthique et de déontologie. Aucun manquement à ce code n'a été constaté au cours du dernier exercice financier. En vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, ce code doit être publié dans le rapport annuel.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le Code de déontologie de la Société du Grand Théâtre de Québec a pour objectif de préserver l'intégrité et l'impartialité des administrateurs et de favoriser la transparence au sein de la Société.

Le Code de déontologie s'applique aux administrateurs définis comme étant les membres du conseil d'administration et la présidente-directrice générale de la Société.

PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

L'administrateur contribue, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de la Société et à la bonne administration de ses biens. Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

L'administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie établis par les lois et les règlements ainsi que par le présent code. En cas de divergence, les règles et les principes les plus exigeants s'appliquent.

L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et il est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre les décisions indépendamment de toute considération de partisanerie politique. En outre, la présidente du conseil et la présidente-directrice générale doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions. Il doit dénoncer à la Société tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.

La présidente-directrice générale ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association, mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'elle y renonce ou en dispose avec diligence.

La présidente-directrice générale n'a droit, pour l'exercice de ses fonctions, qu'à la seule rémunération reliée à celles-ci. Si elle est désignée par le répondant pour agir à titre de membre du conseil d'administration d'une autre entité, elle doit faire remise au répondant des jetons de présence et des autres honoraires reçus de l'autre entité.

Tout autre administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Société doit dénoncer par écrit cet intérêt à la présidente du conseil et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération ou à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un administrateur de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société par lesquelles il serait aussi visé.

L'administrateur ne doit pas confondre les biens de la Société avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

La présidente-directrice générale doit exercer ses fonctions de façon exclusive, sauf si le conseil la nomme ou la désigne aussi à d'autres fonctions. Elle peut, toutefois, avec le consentement de la présidente du conseil, exercer des activités didactiques pour lesquelles elle peut être rémunérée et des activités non rémunérées dans des organismes sans but lucratif.

L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

L'administrateur doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

La présidente du conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administrateurs de la Société.

L'ADMINISTRATEUR AYANT CESSÉ D'EXERCER

L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service de la Société.

L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant la Société, ou un autre organisme ou entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

Il lui est interdit, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public. La Société ne peut quant à elle traiter avec cet administrateur dans les circonstances ci-haut indiquées.

MESURES DE PRÉVENTION

L'administrateur doit, dès sa nomination, prendre connaissance des dispositions du Code de déontologie et attester qu'il en a pris connaissance. Il doit en outre déclarer les intérêts directs et indirects qu'il détient dans des entreprises, organismes et associations susceptibles de le placer en situation de conflit d'intérêts. Il doit également signaler toute modification survenant en cours de mandat.

L'administrateur doit indiquer les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, leur nature et leur valeur dès qu'ils prennent naissance.

L'administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt et celui de la Société doit identifier toute situation potentielle ou réelle de conflit d'intérêts et en informer les membres du conseil. Il doit alors s'abstenir de participer à toute décision et délibération portant sur cet organisme, cette entreprise ou cette association et se retirer pour la durée des délibérations et du vote. Cette déclaration est contresignée au procès-verbal de la réunion des membres.

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration, qui doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière, a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

La présidente-directrice générale, La directrice de l'administration,



Ann Mundy



Nathalie Bélanger, CA

Québec, le 4 décembre 2009

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

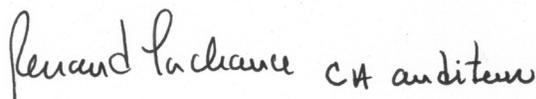
À l'Assemblée nationale,

J'ai vérifié le bilan de la Société du Grand Théâtre de Québec au 31 août 2009 ainsi que les états des résultats, de l'évolution des soldes de Fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 août 2009, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, à l'exception des changements apportés aux conventions comptables relatives aux stocks, aux instruments financiers et à la gestion du capital, tel qu'expliqué à la note 3, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,



Renaud Lachance, CA

Québec, le 4 décembre 2009

RÉSULTATS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT

(en milliers de dollars)

	2009			2008	
	Fonds des opérations	Fonds de développement culturel	Fonds des immobilisations	Total	Total
PRODUITS					
Subventions du gouvernement du Québec (NOTE 4)	3 270 \$	- \$	2 010 \$	5 280 \$	5 893 \$
Billetterie	1 705	-	-	1 705	2 143
Production et présentation de spectacles (NOTE 5)	1 030	12	-	1 042	1 267
Services scéniques	930	-	-	930	980
Location de salles	783	-	-	783	836
Stationnements	118	-	-	118	117
Services à la clientèle	101	-	-	101	96
Intérêts	41	-	-	41	135
Autres	101	-	-	101	51
	<u>8 079</u>	<u>12</u>	<u>2 010</u>	<u>10 101</u>	<u>11 518</u>
CHARGES					
Salaires et avantages sociaux	3 732	27	-	3 759	3 734
Frais généraux – bâtisse	1 747	-	-	1 747	1 662
Frais artistiques	681	28	-	709	981
Entretien et réparations de la bâtisse	455	-	215	670	1 247
Frais financiers (NOTE 6)	-	-	583	583	690
Frais de vente de la billetterie	524	-	-	524	951
Publicité (NOTE 5)	401	32	-	433	434
Gardiennage	260	-	-	260	258
Achats, entretien et réparations d'équipements	152	-	53	205	250
Honoraires professionnels	44	-	111	155	9
Transport et communications	110	-	-	110	104
Fournitures	90	-	-	90	96
Location d'équipements	28	-	-	28	31
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	1 278	1 278	1 325
	<u>8 224</u>	<u>87</u>	<u>2 240</u>	<u>10 551</u>	<u>11 772</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>145 \$</u>	<u>75 \$</u>	<u>230 \$</u>	<u>450 \$</u>	<u>254 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT

(en milliers de dollars)

	2009			2008	
	Fonds des opérations	Fonds de développement culturel	Fonds des immobilisations	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	464 \$	725 \$	135 \$	1 324 \$	1 578 \$
Virement interfonds	(200)	-	200	-	-
	<u>264</u>	<u>725</u>	<u>335</u>	<u>1 324</u>	<u>1 578</u>
Insuffisance des produits sur les charges	145	75	230	450	254
	<u>119 \$</u>	<u>650 \$</u>	<u>105 \$</u>	<u>874 \$</u>	<u>1 324 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BILAN

AU 31 AOÛT

(en milliers de dollars)

	2009			2008	
	Fonds des opérations	Fonds de développement culturel	Fonds des immobilisations	Total	Total
ACTIF					
À court terme					
Encaisse	1 718 \$	- \$	- \$	1 718 \$	2 120 \$
Dépôt à terme (NOTE 7)	1 100	-	-	1 100	1 354
Créances	455	-	30	485	620
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités d'encaissement	-	650	133	-	-
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (NOTE 8)	76	-	1 766	1 842	1 675
Fournitures, au coût	83	-	-	83	81
Frais payés d'avance	484	-	-	484	440
	<u>3 916</u>	<u>650</u>	<u>1 929</u>	<u>5 712</u>	<u>6 290</u>
Encaisse réservée pour le maintien des actifs	-	-	314	314	12
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec (NOTE 8)	-	-	13 011	13 011	11 821
Immobilisations corporelles (NOTE 9)	-	-	24 478	24 478	23 186
	<u>3 916 \$</u>	<u>650 \$</u>	<u>39 732 \$</u>	<u>43 515 \$</u>	<u>41 309 \$</u>
PASSIF					
À court terme					
Emprunts bancaires (NOTE 10)	- \$	- \$	1 695 \$	1 695 \$	1 651 \$
Dépôts - vente de billets	1 807	-	-	1 807	1 509
Charges à payer et frais courus	798	-	1 444	2 242	1 426
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	783	-	-	-	-
Intérêts courus	-	-	236	236	245
Subventions reportées du gouvernement du Québec (NOTE 11)	409	-	-	409	409
Versements sur la dette à long terme (NOTE 12)	-	-	1 523	1 523	1 402
	<u>3 797</u>	<u>-</u>	<u>4 898</u>	<u>7 912</u>	<u>6 642</u>
Subventions reportées du gouvernement du Québec (NOTE 11)	-	-	19 850	19 850	18 579
Dette à long terme (NOTE 12)	-	-	10 257	10 257	10 142
	<u>3 797</u>	<u>-</u>	<u>35 005</u>	<u>38 019</u>	<u>35 363</u>
AVOIR					
Apport du gouvernement du Québec (NOTE 13)	-	-	4 622	4 622	4 622
Solde de Fonds	119	650	105	874	1 324
	<u>119</u>	<u>650</u>	<u>4 727</u>	<u>5 496</u>	<u>5 946</u>
	<u>3 916 \$</u>	<u>650 \$</u>	<u>39 732 \$</u>	<u>43 515 \$</u>	<u>41 309 \$</u>

Engagements (NOTE 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Dominique Fortin



Alain Lemay

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT

(en milliers de dollars)

	2009				2008
	Fonds des opérations	Fonds de développement culturel	Fonds des immobilisations	Total	Total
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION					
Insuffisance des produits sur les charges	145 \$	75 \$	230 \$	450 \$	254 \$
Amortissement des subventions reportées	-	-	(1 427)	(1 427)	(1 701)
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	1 278	1 278	1 325
Variation des postes à court terme (NOTE 15)	31	-	(172)	(141)	1 233
	<u>(114)</u>	<u>(75)</u>	<u>(551)</u>	<u>(740)</u>	<u>603</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Emprunts bancaires	-	-	44	44	(1 998)
Subventions reportées encaissées	-	-	1 388	1 388	928
Augmentation de la dette à long terme	-	-	1 625	1 625	4 767
Remboursement de la dette à long terme	-	-	(1 389)	(1 389)	(1 016)
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 668</u>	<u>1 668</u>	<u>2 681</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Encaisse réservée pour le maintien des actifs	-	-	(302)	(302)	6
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-	-	(1 282)	(1 282)	(2 161)
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(1 584)</u>	<u>(1 584)</u>	<u>(2 155)</u>
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(114)	(75)	(467)	(656)	1 129
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	3 474	-	-	3 474	2 345
VIREMENT INTERFONDS	(542)	75	467	-	-
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (NOTE 15)	2 818 \$	- \$	- \$	2 818 \$	3 474 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2009

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

La Société du Grand Théâtre de Québec, personne morale au sens du Code civil, instituée en vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (L.R.Q., chapitre S-14.01), a pour objet d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer le Grand Théâtre de Québec ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités par les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. Le surplus, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec* et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*, la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont les charges à payer et les frais courus. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Comptabilité par fonds

Le Fonds des opérations présente les opérations courantes de la Société.

Le Fonds de développement culturel a pour but de soutenir les projets et les activités qui contribuent à alimenter la vie culturelle d'activités artistiques diversifiées, à sensibiliser et développer de nouveaux publics ainsi qu'à favoriser l'accès de la population aux créations d'artistes d'ici et d'ailleurs. Il est constitué, à l'exception des intérêts qu'il produit, de virements du Fonds des opérations, de dons, de commandites ou de toutes autres contributions extérieures. À cela s'ajoute le produit de la vente de billets associée à la présentation des productions issues de ce Fonds.

Le Fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations, à l'exception de celles de nature courante. La partie du solde du fonds non investie en immobilisations est réservée à l'acquisition d'immobilisations, au maintien de ces immobilisations et au paiement des frais afférents. De plus, la Société ne peut, sans obtenir l'autorisation préalable du gouvernement, acquérir, aliéner, hypothéquer ou louer un immeuble.

Instruments financiers

ÉVALUATION INITIALE

Les instruments financiers sont constatés initialement à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres passifs financiers sont ajoutés à la juste valeur initiale.

CLASSIFICATION ET ÉVALUATION ULTÉRIEURE

L'encaisse, les dépôts à terme, les créances et l'encaisse réservée pour le maintien des actifs sont classés dans la catégorie « Actifs détenus à des fins de transaction » et sont évalués à la juste valeur.

Les emprunts bancaires, les intérêts courus, les dépôts-vente de billets, les charges à payer et frais courus sont classés dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » et sont évalués à la juste valeur.

La dette à long terme est classée dans la catégorie « Autres passifs financiers ». Elle est évaluée au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction sont présentés avec la dette à long terme et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de vie prévue de la dette à long terme concernée. L'amortissement est inclus dans les frais financiers aux résultats.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2009

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

JUSTE VALEUR

La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Ces valeurs sont déterminées au moyen de méthode d'évaluation telle l'actualisation aux taux d'intérêt courant des flux de trésorerie futurs et les cours des principales bourses.

RÉSULTAT ÉTENDU

Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2009, la Société n'a effectué aucune opération ayant une incidence sur le résultat étendu et aucun solde d'ouverture ni de clôture pour le cumul du résultat étendu n'est présenté.

DÉRIVÉS INCORPORÉS

Les dérivés incorporés dans d'autres instruments financiers ou contrats, autres que ceux détenus ou désignés à des fins de transaction, sont séparés de leur contrat hôte et comptabilisés à titre de dérivés lorsque les caractéristiques économiques et les risques qu'ils présentent ne sont pas étroitement liés à ceux que présente le contrat hôte.

La Société a choisi le 1^{er} septembre 2002 comme date de transition des dérivés incorporés, tel que prévu aux dispositions transitoires du chapitre 3855 du manuel de l'ICCA. En conséquence, seuls les contrats ou les instruments financiers conclus ou modifiés après la date de transition ont été revus en vue de recenser les dérivés incorporés.

Constataion des produits

SUBVENTIONS

Les subventions affectées sont reportées et constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. À cet effet, les subventions à recevoir relatives aux immobilisations et à leur maintien sont inscrites dans l'exercice au cours duquel la Société réalise les travaux ou a obtenu le financement donnant droit à ces subventions. Les subventions non affectées sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

AUTRES PRODUITS

Les produits provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies:

- il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- la livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- le recouvrement est raisonnablement assuré.

Immobilisations corporelles

Le terrain et la bâtisse, acquis du gouvernement du Québec pour une valeur symbolique, sont comptabilisés selon l'évaluation municipale à la date d'acquisition. Les autres acquisitions sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre directe, les honoraires professionnels et les autres frais directs. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit:

Bâtisse	40 ans
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	15 ans
Équipement technique de scène	10 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans

La Société examine régulièrement la valeur comptable de ses immobilisations corporelles en comparant la valeur comptable de celles-ci avec les flux de trésorerie futurs non actualisés qui devraient être générés par l'actif. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation a été déterminée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Société consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie l'encaisse et des placements temporaires, très liquides, facilement convertibles en un montant connu d'espèces dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée au régime interentreprises à prestations déterminées gouvernemental puisque la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2009

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

3. ADOPTION DE NOUVELLES CONVENTIONS COMPTABLES

La Société a adopté, au 1^{er} septembre 2008, les chapitres 1535 – *Informations à fournir concernant le capital*, 3031 – *Stocks*, 3862 – *Instruments financiers – informations à fournir* et 3863 – *Instruments financiers – présentation*. Le chapitre 1535 vise à informer les utilisateurs sur le capital de l'entité et la façon dont il est géré. Le chapitre 3031 prescrit le traitement comptable des stocks, notamment sur la détermination du coût et sa comptabilisation ultérieure en charges, y compris toute dépréciation jusqu'à la valeur nette de réalisation. Quant aux chapitres 3862 et 3863, ils remplacent le chapitre 3861 – *Instruments financiers – informations à fournir et présentation*, modifiant et augmentant les exigences en matière d'information à fournir. Les chapitres 3862 et 3863 accordent une importance accrue à l'information à fournir, permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels la Société est exposée et la façon dont elle gère ces risques.

L'adoption de ces chapitres n'a eu aucune incidence sur les résultats de la Société.

4. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

	2009				2008
	Fonds des opérations	Fonds de développement culturel	Fonds des immobilisations	Total	Total
Frais de fonctionnement*	3 270 \$	– \$	– \$	3 270 \$	3 502 \$
Frais financiers	–	–	583	583	690
Amortissement des subventions reportées du gouvernement du Québec**	–	–	1 427	1 427	1 701
	<u>3 270 \$</u>	<u>– \$</u>	<u>2 010 \$</u>	<u>5 280 \$</u>	<u>5 893 \$</u>

* La subvention de fonctionnement tient compte des taxes foncières de 1 030 470 \$ (2008: 967 690 \$) assumées par la Société. De plus, la subvention tient compte de l'obligation de la Société de loger gratuitement le Conservatoire de musique de Québec, selon les conditions rattachées au transfert de propriété du terrain et de la bâtisse. La valeur comptable de cette obligation s'élève à 464 637 \$ (2008: 436 725 \$) et se compose de la part attribuable au Conservatoire de musique de Québec pour les frais de fonctionnement et les taxes foncières.

** En plus d'inclure une somme pour l'amortissement des immobilisations corporelles, ce montant inclut une somme ayant servi à financer des charges de nature courante relatives au maintien des immobilisations. Le total se répartit comme suit:

	2009	2008
Immobilisations corporelles	1 278 \$	1 325 \$
Entretien et réparations	119	365
Services scéniques	30	11
	<u>1 427 \$</u>	<u>1 701 \$</u>

5. PRODUCTION ET PRÉSENTATION DE SPECTACLES

La Société effectue avec certains fournisseurs des échanges de biens et de services. Ces opérations non monétaires sont inscrites aux résultats de la Société à la juste valeur des biens et services échangés, augmentant ainsi les produits relatifs à la production de spectacles et les charges de publicité du Fonds des opérations pour un montant de 52 899 \$ (2008: 43 050 \$) et de 1 430 \$ (2008: 4 038 \$) pour le Fonds de développement culturel.

6. FRAIS FINANCIERS

Les frais financiers de 582 505 \$ (2008: 689 972 \$) comprennent des intérêts sur la dette à long terme de 547 155 \$ (2008: 588 039 \$) et sur l'emprunt bancaire de 35 350 \$ (2008: 101 933 \$).

7. DÉPÔT À TERME

Le dépôt à terme porte intérêt à un taux de 0,40 % (2008: variant de 1,85 % à 3,05 %).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2009

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

8. SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec présentées à court terme correspondent aux intérêts courus sur la dette à long terme, aux intérêts payés et non remboursés sur les emprunts bancaires et aux remboursements de capital sur la dette à long terme à effectuer au cours du prochain exercice.

Quant à celles présentées à long terme, elles représentent le total des engagements du gouvernement du Québec relatifs aux immobilisations et à leur maintien, diminué des remboursements de capital sur la dette à long terme à faire au cours du prochain exercice. Ces subventions sont encaissables en fonction des versements sur la dette à long terme y afférant.

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2009			2008
	Coût ou valeur attribuée	Amortissement cumulé	Net	Net
Terrain	4 622 \$	- \$	4 622 \$	4 622 \$
Bâtisse	23 901	11 502	12 399	12 996
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	10 448	4 441	6 007	4 132
Équipement technique de scène	6 540	5 226	1 314	1 329
Ameublement et équipement de bureau	466	371	95	80
Équipement informatique	247	206	41	27
	<u>46 224 \$</u>	<u>21 746 \$</u>	<u>24 478 \$</u>	<u>23 186 \$</u>

10. EMPRUNTS BANCAIRES

Fonds des opérations

La Société détient, auprès d'une institution financière, une marge de crédit pour son fonctionnement renouvelable annuellement au 30 novembre. Les sommes empruntées sont autorisées par le gouvernement du Québec jusqu'à concurrence de 800 000 \$ et portent intérêt au taux préférentiel. Au 31 août 2009 et 2008, cette marge de crédit n'était pas utilisée par la Société.

Fonds des immobilisations

Le gouvernement du Québec a autorisé par décret et ce jusqu'au 30 novembre 2009, la Société à contracter des emprunts bancaires relatifs au maintien des immobilisations pour un montant maximum de 15 947 204 \$ (2008: 3 415 200 \$).

	2009	2008
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 10 750 611 \$ portant intérêt au taux préférentiel.	1 069 \$	- \$
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 790 300 \$ portant intérêt au taux préférentiel.	297	71
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 478 600 \$ portant intérêt au taux préférentiel.	192	-
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 144 900 \$ (2008: 1 000 000 \$) portant intérêt au taux préférentiel.	137	84
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 816 700 \$ portant intérêt au taux préférentiel.	-	785
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 808 200 \$ portant intérêt au taux préférentiel.	-	711
	<u>1 695 \$</u>	<u>1 651 \$</u>

Au 31 août 2009, le taux préférentiel est de 2,25 % (2008: 4,75 %).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2009

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

11. SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Fonds des opérations

Au cours de l'exercice 2008-2009, une subvention pour un montant de 408 625 \$ (2008: 408 612 \$) a été octroyée pour les impôts fonciers et a été comptabilisée en subvention reportée.

Fonds des immobilisations

Au cours de l'exercice 2008-2009, des subventions pour un montant de 2 700 085 \$ (2008: 1 124 915 \$) ont été octroyées pour la réalisation de travaux d'immobilisation et de maintien des actifs et ont été comptabilisées en subventions reportées.

12. DETTE À LONG TERME

Emprunts auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec.

	<u>Taux effectif</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Taux fixe de 4,207 %, remboursable par versements annuels en capital de 206 700 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 2 067 002 \$ le 1 ^{er} octobre 2013	4,33%	2 882 \$	3 086 \$
Taux fixe de 6,0364 %, remboursable par versements annuels en capital de 182 369 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2009 et par un versement de 1 276 580 \$ le 1 ^{er} décembre 2010	6,17%	1 456	1 636
Taux fixe de 4,622 %, remboursable par versements annuels en capital de 174 933 \$ jusqu'au 31 mars 2016	4,77%	1 218	1 391
Taux fixe de 4,90 %, remboursable par versements annuels en capital de 110 726 \$ jusqu'au 16 juillet 2020	5,03%	1 210	1 320
Taux fixe de 5,343 %, remboursable par versements annuels en capital de 211 837 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2013	5,50%	1 055	1 266
Taux fixe de 2,726 %, remboursable par versements annuels en capital de 82 039 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 492 235 \$ le 1 ^{er} octobre 2013	2,86%	817	-
Taux fixe de 2,726 %, remboursable par versements annuels en capital de 81 185 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 487 112 \$ le 1 ^{er} octobre 2013	2,86%	808	-
Taux fixe de 4,692 %, remboursable par versements annuels en capital de 86 324 \$ jusqu'au 31 mars 2016	4,84%	601	687
Taux fixe de 4,207 %, remboursable par versements annuels en capital de 84 553 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 422 763 \$ le 1 ^{er} octobre 2013	4,34%	758	841
Taux fixe de 4,207 %, remboursable par versements annuels en capital de 84 492 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 422 465 \$ le 1 ^{er} octobre 2013	4,34%	758	841
Taux fixe de 4,106 %, remboursable par versements annuels en capital de 217 892 \$ jusqu'au 10 mai 2010	4,31%	217	434
Taux fixe de 4,311 %, remboursable par versements annuels en capital de 42 293 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2008	4,49%	-	42
		<u>11 780 \$</u>	<u>11 544 \$</u>
Versement échéant en deçà d'un an		<u>1 523</u>	<u>1 402</u>
		<u>10 257 \$</u>	<u>10 142 \$</u>

Les montants des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit:

2010	1 523 \$
2011	2 399
2012	1 123
2013	1 123
2014	4 475

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2009

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

13. INFORMATION SUR LE CAPITAL

La Société définit son capital comme étant son avoir.

Le montant d'apport du gouvernement du Québec correspond à l'évaluation municipale du terrain à la date d'acquisition.

La Société a respecté au cours de l'exercice toutes les exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise.

La Société gère son capital en effectuant une gestion prudente de ses produits, charges, actifs, passifs, investissements et autres transactions financières afin de s'assurer qu'elle exécute de manière efficace les objets spécifiés dans sa loi constitutive.

14. ENGAGEMENTS

La Société est liée par des engagements pour un montant total de 1 435 931\$. Les paiements minimums exigibles pour les prochaines années s'établissent comme suit:

2010	628 \$
2011	555
2012	253
	<u>1 436 \$</u>

De plus, au 31 août 2009, la Société s'est engagée à supporter des coûts pour des immobilisations corporelles pour un montant de 525 000\$.

15. FLUX DE TRÉSORERIE

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés dans le bilan:

	2009	2008
Encaisse	1 718 \$	2 120 \$
Dépôt à terme	1 100	1 354
	<u>2 818 \$</u>	<u>3 474 \$</u>

Variation des postes à court terme

	2009			2008	
	Fonds des opérations	Fonds de développement culturel	Fonds des immobilisations	Total	Total
Créances	165 \$	- \$	(30) \$	135 \$	401 \$
Subventions à recevoir	(76)	-	31	(45)	(63)
Fournitures	(2)	-	-	(2)	7
Frais payés d'avance	(44)	-	-	(44)	(15)
Frais reportés	-	-	-	-	47
Dépôts - vente de billets	298	-	-	298	183
Charges à payer et frais courus	(310)	-	(164)	(474)	305
Intérêts courus	-	-	(9)	(9)	64
Subventions reportées du gouvernement du Québec	-	-	-	-	304
	<u>31 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>(172) \$</u>	<u>(141) \$</u>	<u>1 233 \$</u>

Frais financiers

Les intérêts versés par la Société au cours de l'exercice s'élèvent à 578 031 \$ (2008: 615 701 \$).

Immobilisations

Au cours de l'exercice, des immobilisations corporelles ont été acquises à un coût total de 2 570 676 \$ (2008: 795 922 \$), dont un montant de 1 321 070 \$ (2008: 31 999 \$) est inclus dans les charges à payer et frais courus au 31 août 2009.

16. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime de retraite

La Société cotise aux trois régimes de retraite auxquels participent certains membres de son personnel. Deux de ces régimes sont à cotisations déterminées donnant droit à des prestations de retraite, de cessation de service et de décès, alors que l'autre est un régime interentreprises à prestations déterminées soit le Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) du gouvernement du Québec. Ce régime comporte des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations de la Société, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 187 125 \$ (2008: 180 546 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour les congés de maladie et les vacances

	2009			2008
	Congés de maladie	Vacances	Total	Total
Solde au début	28 \$	170 \$	198 \$	165 \$
Charge de l'exercice	54	317	371	360
Prestations versées au cours de l'exercice	(51)	(325)	(376)	(327)
Solde à la fin	<u>31 \$</u>	<u>162 \$</u>	<u>193 \$</u>	<u>198 \$</u>

Cette provision est incluse au poste « Charges à payer et frais courus ».

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

Actifs et passifs à court terme

La juste valeur des instruments financiers à court terme équivaut à leur coût étant donné leur échéance rapprochée.

Dette à long terme

Au 31 août 2009, la juste valeur de la dette à long terme s'établit à 12 804 805 \$ (2008: 12 130 993 \$), compte tenu de l'actualisation des flux de trésorerie au cours du marché pour les ententes de nature semblable quant aux modalités et aux échéances.

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

L'exposition au risque de crédit de la Société correspond à la valeur comptable des éléments d'actifs financiers. La Société procède à une évaluation continue de ces actifs et comptabilise une provision pour pertes au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

Risques liés aux taux d'intérêt

La dette à long terme est émise à des taux d'intérêt fixes, réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie et aux taux d'intérêt. La Société est surtout exposée aux risques associés aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à court terme à intérêts variables. Cependant, ce risque est nul compte tenu que ces intérêts sont entièrement subventionnés.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts de montant autorisé suffisant. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

L'échéance des passifs financiers à court terme se situe dans un délai de zéro à six mois et les flux de trésorerie contractuels, relatifs à la dette à long terme, sont décrits à la note 12.

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

19. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2008 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2009.



269, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 2B3
www.grandtheatre.qc.ca



Grand Théâtre
de Québec

Québec 